

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Bretagne
et gendarmerie
pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

**Décision n° 9915 du 12 février 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest**

NOR : INTJ1301062S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 5359 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300410S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2013:

Jégou, Christophe Nigend : 154 666 Numéro de livret de solde : 8 012 270

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2013:

Costa, Sébastien Nigend : 217 347 Numéro de livret de solde : 8 064 480

Dendri, Jérémie Nigend : 234 635 Numéro de livret de solde : 8 086 648

Fait le 12 février 2013.

*Le général de division,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest,
A. GIORGIS*